



**SUPAP-FSU**  
6 rue Pierre Ginier 75018 Paris  
tél. : 01 44 70 12 80  
fax : 01 44 70 12 85  
e-mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr



Communiqué de presse

Paris, le 2 juillet 2009

## ***ONDES ET SANTE : BERTRAND DELANOË A L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE***

A l'occasion du Conseil de Paris du 6 juillet, le Maire de Paris, aura tout pouvoir pour appliquer les préconisations de la Conférence Citoyenne « ondes, santé et société » qu'il a lui-même mis en place.

Parmi les 10 recommandations, les citoyens demandent notamment que Paris devienne « Ville numérique responsable » en réduisant à 0,6 Volt/mètre l'exposition du public aux ondes électromagnétiques pulsées (le 0,6 est recommandé par les scientifiques pour réduire les risques sanitaires des technologies sans fils). Ils demandent le remplacement du Wifi par des connexions filaires et la reconnaissance de l'électrosensibilité comme handicap. (voir les préconisations complètes [http://www.robinstoits.org/Conference-citoyenne-a-Paris-Ondes,-Sante,-Societe-les-recommandations-du-panel-des-citoyens-18-06-2009\\_a875.html](http://www.robinstoits.org/Conference-citoyenne-a-Paris-Ondes,-Sante,-Societe-les-recommandations-du-panel-des-citoyens-18-06-2009_a875.html) )

Pendant le « Grenelle des ondes », l'association « Robin des Toits » a lancé l'opération « Villes Pilotes candidates à l'expérience grandeur nature au 0,6 V/m. ». Plus de 50 villes en France ont déjà répondu à l'appel de « Robin des Toits » (voir liste complète [http://www.robinstoits.org/Liste-des-villes-pilotes-candidates-au-0,6V-m\\_a838.html](http://www.robinstoits.org/Liste-des-villes-pilotes-candidates-au-0,6V-m_a838.html) )  
Le gouvernement a décidé de lancer l'expérience ce 7 juillet.

Pour suivre l'avis des Parisiens Bertrand Delanoë devrait lors du Conseil de Paris déclarer « Paris ville candidate ».

Sans attendre, de nombreuses mairies d'arrondissement (10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>) ont voté ces derniers jours, des résolutions pour abaisser le seuil d'exposition à 0,6.  
La Mairie d'arrondissement du 14<sup>ème</sup>, à voté à l'unanimité un moratoire sur l'implantation des antennes relais en attendant que la Charte parisienne passe à 0,6 V/m, et s'est d'ores et déjà déclarée « arrondissement pilote » se rajoutant à la liste des « Villes Pilotes ».

Le Syndicat parisien Supap-FSU dans une lettre ouverte le 29 juin demande à tous les élus parisiens de voter le principe du remplacement du Wifi dans tous les bâtiments municipaux, suivant en cela les conclusions de la Conférence des Citoyens.  
Bertrand Delanoë fort du soutien des Parisiens peut également prendre cette décision lors du Conseil du 6 juillet prochain.

Paris, à l'issue de ce processus exemplaire de démocratie participative, s'est proclamée « Ville numérique responsable » *elle doit passer aux actes !*

Contact presse :     Robin des toits, Étienne Cendrier 01 40 18 02 81  
                              Supap-FSU Bertrand Pieri 01 44 70 12 80 (82)